

LES LUNDIS DE LA MAISON DU CHEVAL BOULONNAIS

TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI
DU 08 JUILLET AU 26 AOÛT 2024
(14H - 17H)

La Maison du Cheval Boulonnais souhaite mettre à disposition les équipements du site (salle d'activités, manège, carrière en sable) aux artistes, artisans et professionnels du monde équin qui aimeraient partager, à travers des ateliers, leur savoir faire au grand public.

Adresse :

La Maison du Cheval Boulonnais
1212 Avenue Henry Mory, Samer
(62830)

Informations complémentaires :

Le matériel pour l'atelier : Le matériel de l'atelier sera fourni par l'animateur.

Les thématiques des ateliers : Les ateliers proposés devront aborder une thématique liée à l'environnement ou au monde équin.

La réservation et le prix : La réservation et le paiement de l'atelier se feront directement entre le professionnel et le participant. Le prix de l'atelier sera fixé par le professionnel. La Communauté de Communes de Desvres - Samer apportera une participation financière de 100€ TTC / après-midi. En cas d'annulation pour cause d'imprévu ou d'un manque d'inscrits, aucun versement ne sera réalisé. Les ateliers devront être accessibles au minimum à 4 personnes.

La communication : La Communauté de Communes de Desvres - Samer prendra en charge la communication liée à la promotion des ateliers (réseaux sociaux, flyers, ...).

La sécurité : Le professionnel devra justifier d'un contrat d'assurance au titre de responsabilité civile.

Les intempéries : La Maison du Cheval Boulonnais ne pourra être tenue responsable des conditions météorologiques.

